

*Questions orales***LA FÊTE DU CANADA**

## LA CÉLÉBRATION DE LA PREMIÈRE FÊTE OFFICIELLE

**M. Maurice Harquail (Restigouche):** Madame le Président, grâce à l'excellent travail du député de Vaudreuil en ce qui concerne le Jour du Canada, ce sera la première fois que nous pourrons, sous ce nouveau nom, célébrer officiellement notre fête nationale, le 1<sup>er</sup> juillet prochain. Le secrétaire d'État pourrait-il nous dire si des projets spéciaux sont prévus pour les célébrations de cette année?

**Des voix:** Bravo!

**Des voix:** Oh, oh!

[Français]

**L'hon. Serge Joyal (secrétaire d'État):** Madame le Président, je me joins à tous les députés qui ont voté en faveur de l'amendement qui nous permet cette année, pour la première fois dans notre histoire, de célébrer la Fête du Canada. Et à cette fin, je serai en mesure cette semaine d'informer toutes les associations ainsi que tous ceux et celles qui ont présenté des projets pour célébrer cette fête nationale de manière à ce qu'ils aient les sommes d'argent suffisamment à l'avance pour leur permettre de bien planifier leur célébration de la Fête du Canada.

\* \* \*

[Traduction]

**LA DÉFENSE NATIONALE**

## L'ESSAI DU RADAR À BASSE ALTITUDE—L'APPLICATION À UNE MISE À L'ESSAI POSSIBLE DES MISSILES DE CROISIÈRE

**M. Terry Sargeant (Selkirk-Interlake):** Madame le Président, ma question s'adresse au ministre de la Défense nationale. Elle fait suite à la question que j'ai posée hier à propos de l'essai du radar à basse altitude. Hier, à la Chambre puis à l'extérieur, le ministre a précisé que ce projet n'avait rien à voir avec les missiles de croisière. Confirme-t-il cette déclaration? Si oui, pourquoi les spécialistes du Massachusetts Institute of Technology chargés de l'étude de la technologie des missiles de croisière participent régulièrement à ce programme d'essais et pourquoi un expert-conseil canadien affecté au programme admet-il librement que les résultats serviront principalement aux missiles de croisière, que les renseignements recueillis lors de ce programme d'essais amélioreront la capacité de survie de ces missiles?

**L'hon. J. Gilles Lamontagne (ministre de la Défense nationale):** Madame le Président, je pense que cette question concerne un accord d'essais signé en 1979. Si je me souviens bien, c'est en novembre 1979 qu'un protocole d'entente fut signé à ce propos entre les États-Unis et le Canada. On ne parlait pas alors de missiles de croisière. Il s'agissait simplement d'améliorer nos radars, comme je l'ai dit hier, et je pense que j'ai donné la bonne réponse. Soit dit en passant, je pense que la presse a très bien interprété ma réponse si j'en juge par les commentaires des journaux. Le député pourrait lire tout ce que j'ai dit hier. Je suis toujours d'avis, que lorsque ces accords ont été

conclus en 1979, il n'était pas question du missile de croisière. Personne n'en parlait aux États-Unis. Maintenant, il se peut que cette technologie serve à l'amélioration ou au perfectionnement du missile de croisière.

## LA PARTICIPATION DU GROUPE AMÉRICAIN DE LA TECHNOLOGIE DES MISSILES DE CROISIÈRE

**M. Terry Sargeant (Selkirk-Interlake):** Madame le Président, je ne doute pas que la première partie de la réponse du ministre soit juste et qu'il s'agissait d'essais de radars à basse altitude, mais je voudrais qu'il nous dise ce qui s'est produit depuis la signature de ce protocole d'entente, en novembre 1979. Pourquoi un groupe, que l'on appelle «Groupe de la technologie des missiles de croisière», étudie-t-il cette question s'il ne travaille pas à mettre au point des techniques utilisables avec le missile de croisière? Le ministre peut-il s'engager à voir ce qu'il en est pour que nous sachions si l'on fait au Canada l'essai de dispositifs qui pourraient s'appliquer aux systèmes d'armes nucléaires?

**L'hon. J. Gilles Lamontagne (ministre de la Défense nationale):** Madame le Président, le député semble obsédé par le missile de croisière. Il y a d'autres travaux en cours, au Canada et dans tous les autres pays, visant à perfectionner la technologie radar et la détection des avions et des engins se déplaçant à basse altitude. Pourquoi faudrait-il que tout se rapporte au missile de croisière? On pourrait très bien trouver des applications pour l'aviation civile, par exemple pour l'approche des aéroports. On pourrait l'utiliser dans bien des domaines. En 1979, lorsque nous avons décidé de signer le protocole d'entente, celui-ci ne faisait aucunement mention du missile de croisière.

\* \* \*

**LES PÊCHES**

## LE BANC GEORGES—L'INCIDENCE DE LA DÉCISION DES ÉTATS-UNIS

**M. Lloyd R. Crouse (South Shore):** Madame le Président, je voudrais interroger le ministre des Pêches et des Océans. Le 10 mars, le président Ronald Reagan a décrété l'existence d'une zone économique exclusive et revendiqué les droits de son pays à la souveraineté sur toutes les ressources animées et inanimées à une distance de 200 milles de ses côtes. Par la suite, le Congrès a été saisi d'un projet de loi qui tend à interdire la zone américaine de 200 milles à tout bateau de pêche étranger avant la fin de 1987. La mise en œuvre de cette interdiction doit commencer progressivement dès l'année prochaine.

Comme cette décision risque d'accorder aux États-Unis un droit de préemption avant que la Cour internationale de la Haye ne se soit prononcée sur la question des limites territoriales, ce qui risquerait de nuire énormément aux intérêts du Canada en matière de pêche, ainsi que le ministre en conviendra, a-t-il pressé son homologue américain de protéger les droits des pêcheurs canadiens sur le banc Georges?